

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 7 avril 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (146r, 147v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 7 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43089>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 avril 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

## Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin est surpris d'apprendre que l'audience du procès doit avoir lieu le lendemain 8 avril, alors qu'il avait été question entre eux et avec Favre du 15 avril. À propos d'une indiscretion commise par des employés sur le montant d'une somme prélevée dans la caisse de l'usine. Il lui confirme que sa femme a emporté toute leur correspondance, et il indique que « si j'avais les lettres qu'elle m'avait écrites, elles prouveraient que ce qu'elle prétend aujourd'hui au sujet de Melle Marie n'est qu'un tissu de faussetés mais qui sera trop mal tissé, je l'espère, pour qu'on puisse le prendre pour de la bonne étoffe. » Il remercie Oudin-Leclère pour son invitation et celle qu'il a faite à Favre.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---